

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Octobre 2010

Diffusion restreinte

Sommaire

| | |
|---|-------|
| Le Petit Mot du Président | 3-4 |
| Adieu « Tonton Charles » | 4-6 |
| La prière du parachutiste | 7 |
| Assemblée générale statutaire du CRMRLg - Je 18 Nov | 8-9 |
| Nos activités de l'été | 10-12 |
| Notre activité de rentrée | 13 |
| Brest et les sous-marins nucléaires | 14-20 |
| TCCC—Tactical Combat Casualty Care | 21-26 |
| Repas de Corps-Ladies Night du CRMRLg - Sa 20 Nov | 27 |

**Encore deux occasions de se retrouver
dans une ambiance conviviale :**

Assemblée générale : jeudi 18 novembre
(voir pages 8-9)

Repas de Corps-Ladies Night : samedi 20 novembre
(voir page 27).

Le Petit Mot du Président

Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA
Président

Après une participation aux manifestations de la Fête Nationale où il nous a été possible de rencontrer grand nombre d'autorités civiles et militaires, le congrès d'été de la CIOR CIOMR de Stavanger a permis une fois de plus de découvrir une autre façon de voir l'armée et sa Réserve.

Les jeunes norvégiens effectuent toujours un service national d'une année qui, organisation oblige, débute en juillet pour se terminer en août de l'année suivante. Ceci permet de faire une pause à 18-19 ans et de se diriger vers les études supérieures ou entrer dans la vie professionnelle. 25% des effectifs sont des jeunes filles qui s'y engagent sur base volontaire. La délégation se composait de cinq congressistes et de deux équipes de compétiteurs.

Fin août, notre S3 avait préparé une balade initiatique nocturne qui permit aux moins expérimentés de percevoir la vie sans GPS et aux meilleurs de les coacher. Un peu de pluie, beaucoup de boue... La plus jeune n'avait que 11 ans et sa sœur aînée rentrait d'un stage jeunesse. Oui, il y a de la graine là dessous !!! Le BBQ final nous fait dire que les absents ont eu tort et sont déjà attendus en 2011.

« *Les vieux soldats ne meurent jamais* ». Je profite de ces lignes pour rendre hommage à notre vieux briscard de Charles. « Mononk » ou « Tonton » ou « Chief » ou ... chacun avait un surnom pour entrer en contact avec Charles Gardien. Près de cinquante militaires l'ont accompagné dans sa dernière demeure. Le remercier au travers de sa famille était justice. Comme l'a très bien dit l'ADJ Goffin lors des obsèques, il n'a laissé personne indifférent. Ajoutons que par ses moustaches célèbres, il était même connu des Princes Royaux. Lire le texte qui suit c'est un peu se remémorer tous ces moments passés ensemble.

« *Tarde venientibus ossa* » : plus tard, nous nous retrouvions pour le repas campagnard annuel. Organisé chez notre S1, la pluie n'a pas découragé les inscrits et préparé de main de maître par notre S2, il ne resta même pas les os pour les éventuels retardataires. Belle ambiance et projets lancés pour l'avenir et pas sur la comète ...

« *Alea et jacta est* » : une fois de plus les absents ont eu tort, vraiment vraiment !! Crainte par les uns pour son hypothétique rudesse physique, par d'autres pour la complexité des thèmes abordés, la Compétition Nationale a rendu son verdict. Une dizaine de membres du Cer-

cle étaient répartis soit en équipe d'unité, soit dans l'organisation soit dans l'équipe « Liège-Médic ».

C'est le nom « mixte » que nous avons trouvé pour l'équipe composée de deux membres du cercle et aidée de deux autres médicaux. Belle 4^{ème} place au classement final avec le premier prix de la ... M... arine (hé oui...), et c'est le CRC-Glons qui remporte le classement des Réservistes

On y a vu quatre des cinq nouveaux Sous-Lieutenant, un 1SDT, quelques Sgt qui « rajeunissaient » par là les cadres. Opportunité unique pour revoir toutes les matières possibles et imaginables en moins de 48 heures, tout cela dans une excellente ambiance, grâce à une organisation parfaite avec l'aide du 2W de la base de Florennes.

Dans les semaines qui viennent, tout le monde est attendu pour notre assemblée générale et le Repas de Corps. Ce seront deux occasions afin de retracer l'histoire de chacun mais aussi se tourner vers l'avenir de l'ensemble en accueillant les nouveaux et plus jeunes Réservistes.

Adieu « Tonton Charles »

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



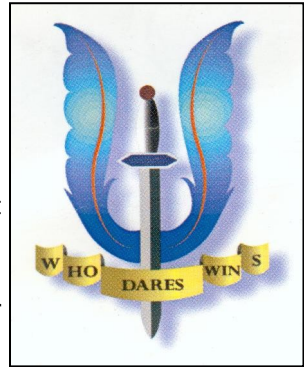
Le Premier Sergent Major Charles Gardien, une grande figure de la Réserve, vient de nous quitter. Celui que nous appelions amicalement « Tonton Charles », par un dernier saut dans l'infini, est allé rejoindre le paradis des parachutistes. Membre d'honneur de notre Cercle depuis 1985, il nous prêtait main forte pour la tenue des permanences et du secrétariat journalier. Jamais on ne pourra assez dire combien il fut pour nous une aide précieuse, de par la très haute connaissance qu'il avait de la « chose militaire », mais aussi par la minutie qu'il apportait dans la tenue des différents documents et

registres. Chez nous, il a occupé une très grande place tant physiquement que moralement. Adieu Charles.

Charles est né le 8 juin 1929 à Angleur.

Sa jeunesse fut vouée au scoutisme en terre liégeoise. Son totem ? Yak bruyant : c'est dire le personnage et le qualificatif n'était pas à acquérir ... il était tout acquis !

En 1949, il fut appelé sous les armes pour son service militaire. Il devint Sergent au sein du 1^{er} Régiment de Parachutistes SAS (qui deviendra plus tard le 1 Para), Escadron Administratif et Soutien, Peloton des Pionniers et Mortiers.



Dans les années '50, on le retrouve dans la vie civile. Dans un premier temps comme aide en pharmacie ; puis plus tard comme analyste dans un laboratoire de Cockerill-Ougrée.

En 1960, il fut rappelé sous les armes au Congo, à la 13^o Compagnie indépendante. Il en fut le CSM.

Poursuivant sa carrière africaine, il se mit au service du Katanga. Moïse Tshombe, élu président du Katanga en août 1960, annonçait « nous faisons sécession du chaos » (en référence aux troubles apparus dans le pays dès la proclamation de l'indépendance du Congo) ; souhaitant la continuation des liens privilégiés avec la Belgique et notamment avec l'Union minière du Haut Katanga, Tshombe demanda au Gouvernement belge une aide pour constituer et former une armée katangaise. C'est dans ce contexte que Charles se retrouva au Katanga.

Après plusieurs avatars, il fut incorporé dans l'ANC (Armée Nationale Congolaise) comme Officier Supérieur avec le grade de Major et était chargé de la répression du trafic de diamants. C'est à cette époque qu'il fit la connaissance de la Sous-lieutenante Suzanne Ramakers, qui peu de temps après devint son épouse.

Suite à ce long épisode africain, il rejoignit la Belgique. A partir de ce moment, il se voua tout entier aux Paras-Commandos et aux militaires de Réserve.

- Amicale Nationale des Paras-Commandos – Régionale de Liège.
- Union Royale Nationale des Sous-officiers de Réserve de Belgique.
- Cercle National des Sous-officiers de Réserve Paras-Commandos.
- Cercle des Sous-officiers de Réserve de Liège – Cavalier Fonck.

- Amicale des anciens du 1 Régiment SAS, Pionniers et Mortiers, 1949/1950.

En plus deux fois par an, il assura, à Schaffen, la formation des cadets Parachutistes.

Merci Charles pour ton idéal, pour tout ce temps consacré à tes frères d'arme et à la Réserve, en particulier à notre association.

Charles Gardien est décédé le 4 septembre 2010 à l'Hôpital Notre -Dame des Bruyères à Chênée.

Le vendredi 10 septembre 2010, tous ses amis l'ont accompagné vers sa dernière demeure au cimetière de Robermont à Liège.



La prière du parachutiste

L'auteur de la Prière du Parachutiste, André ZIRNHELD, professeur de philosophie, après un stage des élèves-officiers à l'École des Aspirants de Brazzaville, demanda son affectation aux SAS qu'il rejoignit le 22 mars 1942. Il fut mortellement blessé lors du raid victorieux sur Sidi Hanneisch avec le Major David STERLING et la destruction de 35 avions de combat ennemis, le 27 juillet 1942. Avant de couvrir son corps de pierres dans le désert de Tripolitaine, ses camarades découvrirent sur lui cette prière écrite en 1938, à Tunis.

Je m'adresse à vous mon Dieu,
Car vous donnez
Ce qu'on ne peut obtenir que de soi.
Donnez- moi, mon Dieu, ce qui vous reste
Donnez- moi ce qu'on ne vous demande jamais.
Je ne vous demande pas le repos,
Ni la tranquillité,
Ni celle de l'âme, ni celle du corps.
Je ne vous demande pas la richesse,
Ni le succès, ni même la santé.
Tout ça, mon Dieu, on vous le demande tellement,
Que vous ne devez plus en avoir !
Donnez-moi, mon Dieu, ce qui vous reste,
Donnez-moi ce que l'on vous refuse.
Je veux l'insécurité et l'inquiétude,
Je veux la tourmente et la bagarre,
Et que vous me les donniez, mon Dieu,
Définitivement.
Que je sois sûr de les avoir toujours
Car je n'aurais pas toujours le courage
De vous les demander.
Donnez-moi, mon Dieu, ce qui vous reste,
Donnez-moi ce dont les autres ne veulent pas,
Mais donnez-moi aussi le courage,
Et la force et la foi.
Car Vous êtes seul à donner
Ce qu'on ne peut obtenir que de soi.

Assemblée générale statutaire — Convocation



L'Assemblée Générale Annuelle Statutaire (AGS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le

Jeudi 18 novembre 2010 à 20 heures

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Cafétéria du 3CRI
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Le port de la tenue militaire est hautement souhaité : Tenue de ville (service-dress)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGS 2010 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Allocution et rapport du Président pour l'exercice novembre 2009 – novembre 2010 ;
- Rapport d'activité des branches 1 à 5
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2010 – novembre 2011 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2010 – novembre 2012 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2010 – novembre 2011 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGS 2010 par le bureau ;
- Fin de l'AGS 2010 ;
- Conférence, ensuite réunion informelle et amicale.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE

➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2010 :

L'HOEST Lambert ;

ROUSSEAU Philippe ;

VAN DE GOOR Eric;

VANDERVELDEN Bruno;

VUEGHS Jean-Claude.

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2010 – novembre 2012 auprès du S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 novembre 2010

➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE

Pour un mandat de novembre 2010 à novembre 2012, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 novembre 2010

➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES

Doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 novembre 2010

Des statuts :

CHAPITRE S.05 : ASSEMBLEE GENERALE (AG)

Article S.05.1. Composition

L'AG est composée de tous les membres en règle de cotisation ou assimilés (voir R.O.I. article R.02.1.).

Article S.05.2. Réunion

L'AG ordinaire se réunit une fois l'an au cours du mois de novembre.

Article S.05.3. Compétence

S.05.3.1. AG statutaire.

L'AG est souveraine. Elle seule est compétente pour :

approuver les activités de l'exercice écoulé;

approuver les comptes et budgets;

donner décharge de sa gestion au Comité;

fixer la cotisation pour l'exercice à venir;

nommer et révoquer les membres du Comité;

approuver les modifications aux statuts et au ROI;

approuver l'exclusion d'un membre;

désigner les Commissaires aux Comptes;

désigner les Scrutateurs;

exceptionnellement, prononcer la dissolution volontaire du CRMRLg Prov LIEGE.

S.05.4. Procès-verbal.

Le procès-verbal de toute AG est consigné en français dans un registre ad hoc.

Nos activités de l'été

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Le 4 juin 2010 à Tilff dans les jardins de la Maire : Cocktail annuel du Cercle et conférence du Pharmacien Commandant Vueghs Jean-Claude.



Le 27 août 2010 dans les bois de Ferrières – Marche de nocturne et « pain – saucisse » réconfort des marcheurs.





Le 12 septembre 2010, à Fexhe-le-haut-Clocher, BBQ des familles chez nos amis Marie-Françoise et Raymond Wauthier.



Notre activité de rentrée

*Capt (R) Paul SCIMAR
S5-Webmaster*

Dans le courant juillet, nous vous avons convié à vous joindre à nous pour visiter, le samedi 4 septembre dernier à Coblenz (DE), le « Musée de la technique militaire de la Bundeswehr ».

Disposant d'une surface d'exposition de 7200 m², la collection scientifique de l'armement, appelée également « Musée scientifique de l'armement », fait partie des plus grandes collections scientifiques de la République fédérale d'Allemagne.

Cette collection, fondée en 1962, est installée depuis 1982 à Coblenz, au siège principal du BWB (Bundesamt für Wehrtechnik und Beschaffung), dont elle fait partie au plan organisationnel. Le BWB et ses établissements traitent tous les projets de recherche et technologies et assurent le suivi technique des matériels militaires durant leur phase d'utilisation. Faisant partie intégrante du secteur de l'armement, ses services ont pour mission de garantir l'approvisionnement de la Bundeswehr en technologies et matériels modernes répondant à ses besoins et à ses exigences aux meilleures conditions de rentabilité. Leurs tâches principales sont donc le développement, les essais et la fourniture de matériels militaires.

Aucun membre du CRMRLg n'a répondu présent ! Dommage, car ce musée valait vraiment la peine. Le directeur du musée en personne nous en a fait la visite commentée. Nous avons ainsi pu admirer une série impressionnante de prototypes de matériel militaire (moteurs, blindés, aéronefs, canons, sous-marins, matériel en tout genre ainsi que des appareils électronique, optique et jusqu'à de l'habillement) qui furent développés pour l'armée allemande depuis la seconde guerre mondiale.

Le musée est tellement vaste que les quelques heures prévues ont été insuffisantes pour apprécier l'immense variété du matériel exposé.

Les quatre étages rassemblant les armes individuelles ont ainsi dû être parcourus au pas de course.

VW Touareg blindée et adaptée aux besoins de la Bundeswehr. Ce projet à malheureusement été abandonné.



Brest et les Sous-marins Nucléaires Lance Engins (SNLE)

*Pha-Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS
AS5*

La dissuasion nucléaire française, mise en place dans les années '60 sous l'impulsion du général de Gaulle, à l'époque président de la République, a comporté trois volets :

- Des bombardiers stratégiques basés à terre, des Mirages IV, actuellement remplacés par des Mirages 2000, et des avions basés sur porte-avions, des Super Etendards modernisés. Tous ces avions sont maintenant armés de missiles ASMP à têtes nucléaires, d'une portée de 100 à 350 Km en fonction de l'altitude de leur lanceur.
- Des missiles sol-sol basés en Haute Provence, sur le plateau d'Albion. Ils ont été désarmés dans les années 90 à la fin de la Guerre Froide.
- Des sous-marins nucléaires lance-engins ou SNLE, armés de missiles mer-mer basés en rade de Brest à l'Île-Longue.



L'Île-Longue était une presqu'île rocheuse particulièrement sauvage située dans la rade de Brest. Elle a été aménagée pour servir de base aux SNLE. Deux darses couvertes les accueillent entre chaque patrouille pour que les techniciens de la Marine Nationale puissent les remettre en état et les réapprovisionner pendant que les équipages sont en permission de détente ou s'entraînent sur des simulateurs dernier cri quelque part à Brest.

Des installations creusées dans le rocher permettent de stocker les têtes nucléaires et de les monter sur les missiles qui, eux, sont assemblés à quelques kilomètres de là, à la pyrotechnie de Guenezvez.

Une zone vie complète la base qui est l'une des plus surveillée de l'Hexagone.

Actuellement, la dissuasion repose sur les SNLE de deuxième génération. Ce sont des bâtiments de 14.335 tonnes à pleine charge (par comparaison, les U BOOT VII de la Deuxième guerre Mondiale avaient un déplacement de l'ordre de 750 tonnes). Ils mesurent 38 mètres de long, 12,50 mètres de large et ont un tirant d'eau de 10,67 mètres. Ils sont armés de 16 missiles M45, des engins de 36 tonnes d'une portée de 6.000 km, équipés de plusieurs têtes nucléaires et de leurres.



Des torpilles et des missiles EXOCET à changement de milieu leur donnent une capacité d'autodéfense. Leur réacteur nucléaire a une puissance de 41.500 CV. Ils ont une autonomie quasi illimitée et leur vitesse est de 12 nœuds en surface et de 25 nœuds en plongée. Ils sont armés par deux équipages avec chacun 15 officiers, 90 officiers mariners (les sous-officiers) et 5 quartiers-maîtres et matelots (les caporaux et les soldats pour les kakis).

Les SNLE, perdus dans l'immensité de l'océan, sont invulnérables, assure la presse qui est comme toujours bien informée. Bien sûr, c'est faux. Le SNLE est guetté au large par des adversaires à l'écoute du moindre bruit. Les sous-marins d'attaque de l'ennemi potentiel s'efforcent de le détecter puis de le suivre discrètement. Ils pointent leurs armes sur lui, prêts à le foudroyer à la moindre menace.

Le SNLE se doit donc d'être aussi discret que possible : sa forme de coque est optimisée pour lui permettre de se faufiler dans les grands fonds sans bruits et sans remous. Son équipement est monté sur plots et toute une technologie extrêmement coûteuse lui permet de fonctionner dans le plus grand silence. Certaines sources affirment que le SNLE de deuxième génération est tellement discret que tout progrès dans ce domaine est désormais inutile, voire néfaste, car il pourrait être détecté par un adversaire qui chercherait dans le bruit naturel de l'océan les zones de silence anormal.

Un SNLE de dernière génération est pratiquement indétectable en haute mer. C'est lors de son transit vers sa base ou lors de son départ en mission qu'un ennemi potentiel peut le repérer et le pister pour, éventuellement, le détruire.

Paradoxe : l'Île longue est reliée à la mer par un passage étroit de 2 km et long de 4,5 km, le Goulet, un plan d'eau bordé de falaises spectaculaires avec de multiples points de vue, fréquentés par des touristes bardés d'appareils photos et de jumelles. C'est l'Armée de Terre qui se charge de surveiller cette foule bigarrée dans laquelle des terroristes pourraient facilement se dissimuler. Elle doit éviter des incidents du genre « tir de sniper » ou de missile antichar. Elle implante des P.O. sur toute la côte dès qu'un mouvement de SNLE est prévu.

Une dizaine d'hommes se postent à la Pointe des Espagnols, le point de vue le plus fréquenté de la région. Des équipes de deux ou trois hommes prennent position dans les criques, sur les cales et sur les éminences qui dominent la rade ou la mer. Des gendarmes complètent le dispositif. Tous ces gens sont gentils et souriants mais ils restent néanmoins prudents et même distants.



La Marine Nationale a pour mission de protéger le SNLE contre ses adversaires naturels, les bâtiments ennemis. Premier danger : les mines.



Des petits bâtiments semblables à des chalutiers patrouillent dans la rade et dans le Goulet en remorquant un sonar DUBV-44 de chasse aux mines. Voici l'Antares surpris à proximité du phare du Minguant, au milieu du Goulet.

Les bateaux enregistrent des données qui sont traitées à terre. Des logiciels particulièrement performants recherchent les différences survenues sur les fonds marins depuis la précédente patrouille. S'ils détectent une anomalie, un chasseur de mines tripartite va enquêter sur



place avec son poisson auto propulsé équipé d'un sonar et de caméras ou avec son équipe de plongeurs démineurs.

Le chasseur de mine tripartite L'Aigle, est surpris ici alors qu'il est au mouillage dans l'anse de Camaret, à la sortie du Goulet.

Au large, des frégates anti-sous-marines des classes Tourville (6.100 tonnes à pleine charge) ou Georges Leygues (4.900 tonnes à pleine charge) se chargent, avec l'appui d'avions de patrouille maritime, de nettoyer de toute présence indésirable la zone où le SNLE plongera.

La frégate D 610 Tourville, photographiée dans le Goulet, à quelques encablures de sa base, est armée de deux canons de 100 mm, d'un lance missile antiaérien Crotale, de 6 missiles mer-mer Exocet et de torpilles anti-sous-marines. Elle embarque un hélicoptère Lynx. C'est un bâtiment assez ancien mais il a été régulièrement modernisé et son équipement de détection, sonars et radars, est toujours parfaitement efficace.



Des sous-marins nucléaires d'attaque venus de Toulon peuvent aussi participer à la protection des SNLE et les escorter pendant leurs patrouilles.

En voici justement un qui rentre à Brest. Il est aussi précieux et vulnérable (en surface !) qu'un SNLE et il bénéficie comme lui de l'appui des unités de surface de la Marine Nationale. Il est accompagné sur cette photo par un remorqueur chargé de le protéger d'une attaque suicide, comme celle qui a endommagé le DDG 67 USN COLE à Aden le 12 octobre 2000 et qui lui a causé 17 tués.

La protection du SNLE depuis le départ de sa base, dans la rade, dans le goulet et jusqu'à la zone sécurisée par les frégates anti-sous-marines est confiée à des frégates de deuxième rang que les Français

appellent des avisos ; ce sont des bâtiments de taille modeste, 80.5 m de long, 1250 tonnes de déplacement à pleine charge.



Ils sont particulièrement bien armés : un canon automatique de 100 mm, deux de 20 mm, 2 mitrailleuses de 12,7 mm et, surtout, deux missiles mer-mer Exocet et quatre torpilles anti-sous-marines. Ils ont un sonar de coque optimisé pour travailler dans des fonds jusqu'à 200 mètres. Ils complètent très bien les grandes frégates qui sont plus à l'aise au grand large.

La Gendarmerie maritime est aussi de la partie.



Les vedettes côtières de surveillance maritimes ne sont pas les plus gros bâtiments engagés dans la protection des SNLE mais ce sont sûrement ceux qui parcourent le plus de milles. Elles ont 20 mètres de long pour un déplacement de 43 tonnes à pleine charge. Elles parcourent le goulet dans tous les sens et, tels des limiers, elles examinent toutes les embarcations qui se trouvent sur le chemin du SNLE.

Remorqueurs portuaires et pousseurs tirent ou introduisent le SNLE dans la darse de l'Île-Longue et une embarcation équipée d'un treuil et d'un tambour, un engin de manutention d'antenne ETBF, appelé aussi par les Français qui ont des lettres « caudataire », se charge du dispositif long de 900 mètres, un sonar équipé d'hydrophones, que le SNLE remorque pendant toute sa mission.

Les remorqueurs côtiers encadrent le SNLE pendant la traversée du Goulet et ils se chargent de sa protection rapprochée.



C'est ainsi que toutes les forces armées basées à la pointe de Bretagne participent au vu et au su de toute la région à la dissuasion nucléaire, la clé de voûte de la défense de la France et, par conséquent de celle de l'Europe.

TCCC—Tactical Combat Casualty Care

Adjt (R) Thierry DISPAS

Afghanistan, novembre 2008. Le Sergent Josef S., spécialiste en transmissions du détachement belge, reçoit des mains du Général allemand Weigt, Commandant de la Région Nord, la Commander's Coin, pour prestations exceptionnelles. Le sous-officier belge a en effet stabilisé trois soldats danois, sérieusement blessés dans l'accident de leur véhicule blindé.

Liban, septembre 2008. Le Commandant Marc V., observateur belge de la FINUL, est décoré pour son sang-froid lors d'un incident survenu en juillet 2006 lors de l'offensive de Tsahal contre le Hezbollah. A cette occasion, l'officier avait sauvé la vie de son collègue italien, grièvement blessé par un tireur embusqué qui visait les deux hommes.

De tout temps les premiers secours aux blessés sur le champ de bataille ont été un casse-tête pour toutes les armées... en tout cas pour celles qui ont un minimum de considération pour leur personnel.

Les nouvelles doctrines mises en œuvre par les forces armées américaines et basées sur leur expérience des combats en Afghanistan constituent un pas de géant dans le domaine.

En effet, au milieu des années 1990, Frank Butler, officier de l'US Navy attaché aux opérations spéciales, met en lumière que les procédures de premiers soins alors en vigueur ne sont pas adaptées aux situations de combats réels. De ces réflexions, naîtra le concept de TCCC (Tactical Combat Casualty Care – Traitement Tactique des Blessés au Combat) qui intègre enfin une vraie doctrine médicale aux procédures tactiques.

D'abord développées pour les Navy SEALs, les procédures vont ensuite se répandre au sein de la communauté SF américaine puis otanienne. C'est d'ailleurs à l'école des forces spéciales de Pfullendorf qu'une poignée de militaires belges va découvrir le concept pour ensuite le promouvoir au sein de l'armée.

L'Armée Belge, qui a l'humilité liée à sa taille, décide de reprendre le concept dans son intégralité ce qui lui permet de l'implémenter immédiatement. Comme pour la NTTC, cela lui évitera les retards rencontrés par certaines 'grandes' armées qui perdent un temps considérable à réinventer des concepts existant pour leur donner une étiquette 'nationale'. Le projet a la chance d'être poussé par le Médecin Major Weuts, médecin breveté para-commando et attaché successivement à

plusieurs unités de combat. Officiellement, le TCCC se met en place à l'Armée Belge à l'occasion du déploiement des troupes au Liban (mission BELUFIL 1). Le théâtre est 'chaud' et les hautes sphères veulent mettre tout en œuvre pour éviter les pertes.

Aujourd'hui, tout personnel militaire belge déployé en opération doit avoir reçu la formation de base TCCC et les membres des unités de combat doivent avoir intégré les Techniques d'Action Immédiates – Evaluation de Blessés.



Sur un stand de tir de Marche en Famenne, un personnel 'Wounded in Action' est évacué par ses camarades. Il ne sera stabilisé que lorsque l'équipe sera à l'abri.

L'énorme pas en avant que représente la TCCC tient en deux axes principaux. Tout d'abord, les concepteurs ont basé leurs techniques sur des travaux très poussés menés par le Colonel Médecin Bellamy, de l'Armée Britannique, sur l'identification statistique des traumatismes de combat. Partant de là, un protocole simple et efficace est mis à la disposition de tout opérateur pour stabiliser les trois types de blessures causes de décès évitables, à savoir les hémorragies massives aux membres (60%), les pneumothorax sous tension (33%) et les obstructions des voies respiratoires maxillo-faciales (6%).

Si ce protocole est avant tout une procédure médicale, il est primordial de se souvenir qu'il s'applique dans un cadre tactique et qu'il s'adapte à la situation. Trois phases sont donc bien identifiées pour respecter un équilibre indispensable entre les nécessités médicales et les impératifs tactiques :

La phase 'Care Under Fire' (soin sous le feu) est avant tout une phase tactique puisqu'elle se déroule au contact. Pas question d'administrer les premiers soins sous le feu et de mettre ainsi en danger d'autres membres de l'équipe. Pendant cette phase, il est donc primordial de continuer le combat et de mettre le blessé à l'abri. Il faut noter que 85% des blessés au combat sont conscients dans les minutes qui suivent leur blessure. On est donc dans une situation 'Self Aid', où le blessé doit s'administrer les tout premiers soins lui-même pour traiter, si nécessaire, les hémorragies massives par l'application d'un tourniquet (système de garrot).



'Self Aid' : dans la phase Care Under Fire, le blessé est le premier à se préoccuper de sa stabilisation. Celui-ci traite une hémorragie sévère en utilisant son 'tourniquet'.

Lorsque l'équipe est à l'abri, la phase 'Tactical Field Care' (soins tactiques sur le terrain) va débuter pour permettre à l'équipe de stabiliser le blessé. Un protocole aussi simple qu'efficace a été mis en place pour permettre à des opérateurs qui n'ont pas de formation médicale d'amener leur collègue dans le meilleur état possible au personnel spé-

cialisé. L'acronyme M.A.R.C.H. passe en revue les différentes étapes de la procédure de stabilisation :

- M : Massive Bleeding – Hémorragie sévère. Si cela n'a pas encore été fait, les hémorragies doivent être traitées soit par un tourniquet, lorsqu'il s'agit de saignement aux membres, soit par un pansement type 'wound packing' si une partie du corps inaccessible par le tourniquet est touchée. Une telle hémorragie qui ne serait pas identifiée et traitée à temps peut entraîner le décès en quelques minutes à peine. Néanmoins, il n'est pas facile d'identifier un saignement, même massif, lorsque les vêtements du blessé sont recouverts de boue, de sueur... ou si sa vessie a lâché sous l'effet du choc !
- A : Airways – Voies respiratoires. Les voies respiratoires, bouche et nez, doivent être vérifiées pour être dégagées de toute obstruction et protégées.
- R : Respiration. Les plaies soufflantes au thorax sont localisées par contrôles manuels et visuels et traitées par un pansement occlusif. Ce type de pansement à coller sur la blessure peut être remplacé par des moyens de fortune comme une simple feuille de plastique scellée par des bandes autocollantes.
- C : Circulation. Le corps du blessé est entièrement contrôlé manuellement et visuellement et les hémorragies secondaires sont traitées par le placement d'un pansement compressif israélien.
- H : Hypothermia – hypothermie. Sous l'effet d'une hémorragie, le corps va avoir tendance à réduire sa température. Tout degré perdu ne peut en aucun cas être récupéré par les moyens à la disposition du personnel sur le terrain. Il est donc primordial de combattre immédiatement la tendance naturelle à l'hypothermie en isolant le blessé fut-ce avec des moyens de fortune.

La troisième phase 'Tactical Evacuation' consiste en l'évacuation du blessé par l'équipe vers le CCP (Casualties Collecting Point – Point de Rassemblement des Blessés), toujours en tenant compte des impératifs tactiques, où il est remis au personnel médical avancé.

Comme nous l'avons signalé plus haut, le personnel des unités de combat s'entraîne à appliquer ce protocole par des exercices de réaction au contact, pratiqués sur les stands de tir et qui se font évidemment avec munitions réelles, ce qui est en parfaite cohérence avec l'éducation à la responsabilisation individuelle, un des piliers de la NTTC (voir AS-SAUT n° 10).

Equipement

Pour appliquer ce protocole de stabilisation, chaque militaire belge est équipé d'une trousse individuelle contenant le matériel nécessaire :

- Tourniquet (garrot) : pour traiter les hémorragies sévères aux membres.
- Pansement occlusif : pour sceller une plaie soufflante au thorax.
- Pansement type 'wound packing' : pour traiter les hémorragies sévères sur les parties du corps qui ne peuvent pas être garrotées.
- Pansement compressif (israélien) : pour traiter les hémorragies secondaires.
- Smart tag : à la fois 'carte d'identité médicale individuelle' et outil permettant au personnel médical d'attribuer une priorité de traitement au blessé.
- Gants : pour se protéger lors des opérations de stabilisation.
- Ciseaux : on a toujours besoin d'une bonne paire de ciseaux !



Un pneumothorax est stabilisé de préférence en mettant le blessé en position demi-assise afin de lui permettre d'expulser l'air qui lui comprime les poumons. Néanmoins, pour le reste de l'équipe, la situation tactique est toujours le souci majeur.

Conclusion

L'Armée Belge d'aujourd'hui est de plus en plus confrontée à des théâtres d'opérations potentiellement 'chauds'. Les récents accrochages des OMLT actuellement en support de l'Armée Afghane en sont la preuve. De son côté, le pouvoir politique actuel semble tourner le dos à la vision d'une armée à vocation humanitaire précédemment en vogue et qui a failli miner la fibre combattante de ceux que Jules César appelait *les plus braves*. Sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, il paraît statistiquement peu vraisemblable qu'il n'y aura pas de casse. Mais avec ce type de techniques à la pointe du progrès, il y a de quoi largement limiter les dégâts et mener les missions à bien !



'CASEVAC' : dernière phase du processus pendant laquelle le blessé stabilisé est remis au personnel médical avancé.

Source : www.tcccbelgium.com

Remerciements : Adjudant Eric Duyshaver, Instructeur TCCC et Moniteur NTTC Armée Belge, Commandant Dorian Beerens, Instructeur NTTC et Moniteur TCCC Armée Belge, Direction Générale Information & Public Relations.

Repas de Corps—Ladies Night du CRMRLg – Sa 20 Nov 10

Le Lieutenant Colonel CSM DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

les Militaires de Réserve et leur partenaire
au **Repas de Corps – Ladies night** du Cercle
qui se tiendra le

samedi 20 novembre 2010 à 19 heures

au restaurant « **Les Pascal's – La Mairie de Tilf** »

Adresse du jour : Rue Blandot, 15 - 4130 – TILFF
(à 10 minutes de Liège, à la sortie de l'autoroute, 1ère à gauche).

Parking : aisé, chez le traiteur ou aux alentours

Paf : 50,00 € par personne au compte 000-0393686-60 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : «*Repas de corps 2010*».

Tenues :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-Dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

Limite des inscriptions : 10 Nov 2010

(bien mentionner le nombre de Pers)

S'inscrire : à cette activité

Par La Poste à l'adresse du Cercle

Par E-mail : crmrlg@skynet.be

Par SMS : 0475 / 45 51 93

